



Guide pour Surveiller et Influencer les Programmes Nationaux du Pefpar

Un outil militant pour surveiller la plus grande source de financement au monde de la réponse substantielle au VIH là où cela compte le plus

Édition 2024



Quelles sont les nouveautés concernant l'engagement de la COP du PEPFAR en 2024 ?

Contexte

Les plans opérationnels nationaux du PEPFAR (COP) définissent la manière dont le PEPFAR utilise ses fonds dans un pays ou une région donné(e), en décrivant les stratégies détaillées du programme, les cibles, la concentration géographique, les budgets et l'impact escompté.

Depuis 2014, la planification de la COP du PEPFAR représente une norme inégalée de transparence et d'engagement dans les programmes de santé mondiaux des États-Unis. Les activistes et les bénéficiaires du PEPFAR ont utilisé le [processus de planification de la COP pour](#) présenter au PEPFAR des recommandations fondées sur des preuves afin d'améliorer la riposte au VIH en utilisant les [COP populaires](#) et des [méthodologies](#) similaires [rigoureuses, basées sur des données et dirigées par les communautés, ce qui](#) a permis d'apporter d'[importantes](#) améliorations au programme. Les [Rough Guides to Influencing and Monitoring PEPFAR Country Programs](#) des années précédentes décrivent ce niveau de base de responsabilité ; les analyses de [Measuring Up](#) soulignent les tendances de la responsabilité du PEPFAR envers la société civile au fil du temps. Le PEPFAR représente de loin la part la plus importante du budget de l'UE.

la réponse mondiale au VIH, ce qui représente le plus grand programme de santé de l'histoire pour une seule maladie.

L'examen minutieux du PEPFAR par les communautés signifie une riposte mondiale au sida plus forte, mieux étayée et plus responsable.

Examen à mi-parcours des résultats de la COP23

En 2023, le PEPFAR a annoncé des changements majeurs dans le processus et le calendrier de planification de la COP, avec des implications

pour un engagement significatif des communautés et pour un contrôle transparent de la qualité et de l'accessibilité des programmes du PEPFAR. Nous décrivons ces changements et leurs conséquences dans la section suivante du présent rapport guide.

Quel est le calendrier de la révision à mi-parcours du PEPFAR en 2024 ?

Le 24 décembre 2023, le PEPFAR a communiqué ce calendrier provisoire : (1)

Quand ?	Que se passe-t-il ?	Que peuvent faire les militants ?
Décembre 2023	Q4 PEPFAR Oversight and Accountability. Réunions de l'équipe d'intervention (POART) achevées	Écrivez à votre équipe nationale et demandez les données POART de votre pays, toutes les présentations de diapositives des réunions POART et les mesures d'action convenues par le PEPFAR à la suite des réunions POART. Contactez la société civile pour lui faire part des préoccupations et des questions soulévées . Les données du POART sont également disponibles sur le site https://mer.amfar.org/ .
Janvier	Webinaire sur l'examen à mi-parcours de la COP23 et le lancement de la ROP24 et sessions de questions-réponses sur les outils (17-23 janvier)	Partagez le lien avec vos alliés et participez à cet appel. Faites part de vos recommandations et posez des questions.
	Lettres de niveau de planification (PLL) + documents de synthèse COP23 précédemment approuvés publiés (Jan 19)	Examiner la PLL et les documents annexes. Établissez une liste écrite des priorités afin de l'envoyer avec vos représentants à la réunion d'évaluation à mi-parcours dans le pays et aux réunions du POR. Analyser les données et le matériel - qu'est-ce qui a fonctionné ou non ?
	Examen à mi-parcours de la COP23 Des réunions hybrides ont lieu dans les pays : <ul style="list-style-type: none"> • Éthiopie : 22-26 janvier • Cameroun : TBD semaine du 29 janvier • République dominicaine : 29 janvier-2 février • Lesotho : semaine du 29 janvier (provisoire) • Afrique du Sud : semaine du 29 janvier (provisoire) • Sud-Soudan : semaine du 29 janvier (provisoire) • Tanzanie : semaine du 29 janvier (provisoire) • Ouganda : 30-31 janvier • Vietnam : 30-31 janvier, 8-10 heures, heure de Hanoi • Zimbabwe : 31 janvier-1er février 	<p>Demandez à l'équipe PEPFAR de vous envoyer l'ordre du jour et les présentations pour les réunions de révision à mi-parcours au moins deux semaines avant la réunion.</p> <p>Envoyez vos meilleurs avocats, les plus audacieux, bien préparés à défendre vos priorités.</p> <p>Demandez à l'équipe PEPFAR de vous envoyer les données, les projets d'outils et les présentations pour les réunions de planification au moins une semaine à l'avance.</p>
Février	Bilan à mi-parcours de la COP23 Les réunions hybrides nationales se poursuivent : <ul style="list-style-type: none"> • Angola : 5-9 février • Botswana : 5-9 février (provisoire) • Burundi : 5-9 février (à confirmer) • Haïti : 5-9 février • Kenya : 5-9 février • Malawi : 5-9 février • Nigeria : 5-9 février (provisoire) • Mozambique : 6-8 février • Rwanda : 6-8 février 	Organisez une réunion préalable avec toutes les organisations de la société civile pour vous assurer que vos représentants sont bien préparés à représenter toutes vos priorités. Rassemblez les sources de données pertinentes, y compris les programmes de suivi piloté par la communauté et les consultations communautaires.

	<p>Ukraine : 8-9 février (provisoire) Côte d'Ivoire : 12-16 février RDC : 12-16 février</p> <p>Eswatini : 12-15 février Zambie : 12-16 février Namibie : 20-23 février</p> <ul style="list-style-type: none"> • • • • 	<p>Envisagez également d'organiser une réunion préalable avec le gouvernement et les responsables de la mise en œuvre afin de recueillir des informations. Avant les réunions de planification, assurez-vous que le PEPFAR connaît vos principales priorités et demandez qu'elles soient incluses dans l'ordre du jour de la réunion.</p> <p>Envisagez de dresser une liste de vos principales priorités pour les réunions d'évaluation à mi-parcours.</p> <p>Envisager d'inviter l'équipe du PEPFAR à une réunion organisée par la société civile pour discuter des priorités.</p> <p>Entrez en contact avec des groupes de la société civile internationale qui peuvent vous soutenir lors des examens. Envoyez un courriel à PEPFAR Watch pour savoir qui fait partie de la communauté internationale de la société civile.</p> <p>Demandez à l'équipe nationale du PEPFAR un retour écrit sur les recommandations que vous avez soumises.</p>
	<p>Rencontre entre le gouvernement et les dirigeants du GHSD -bureau de l'Ambassadeur Nkengasong- (6 février)</p>	
	<p>Vérification des OSC avec les dirigeants du GHSD : Assemblée générale avec l'ambassadeur Nkengasong et la communauté/société civile (9 février)</p>	<p>Inscrivez-vous et participez à la conférence téléphonique du 9 février avec l'ambassadeur.</p> <p>Poser des questions et faire part de ses préoccupations concernant les changements apportés à l'engagement du PEPFAR auprès des OSC. Utiliser les données du PEPFAR et rassembler d'autres preuves, histoires et expériences à partager.</p> <p>Soyez précis dans vos recommandations et vos préoccupations</p> <p>Veillez à partager vos priorités avec les réseaux mondiaux de la société civile qui peuvent s'assurer que le personnel du siège du PEPFAR à Washington est au courant et peut soutenir les questions soulevées lors de l'appel.</p>
	<p>Réunions de contrôle de la présidence, du BCP et du GPM avec l'ambassadeur et la direction du GHSD/PEPFAR (12 et 19 février).</p>	<p>Rencontrez votre président de pays avant les visites de contrôle pour lui faire part des demandes en suspens et des problèmes non résolus.</p> <p>Demander à la présidence de votre pays de transmettre vos priorités à la direction de la DGSH et du PEPFAR et de les partager.</p>

		avec vous. Comment les dirigeants ont-ils réagi ? Convenez des prochaines étapes.
26 février 1er mars	Réunions de planification du ROP24 : Réunion des régions d'Asie à Manille, Philippines et réunion des régions d'Afrique de l'Ouest à Lomé, Togo	Demandez à l'équipe PEPFAR de vous envoyer l'ordre du jour et les présentations pour les réunions de planification de la POR24 au moins deux semaines avant la réunion.
Mars	Réunion des régions de l'hémisphère occidental à Panama City, Panama (4-8 mars)	<p>Envoyez vos meilleurs avocats, les plus audacieux, bien préparés à défendre vos priorités.</p> <p>Demandez à l'équipe PEPFAR de vous envoyer les données, les projets d'outils et les présentations pour les réunions de planification de la POR24 au moins une semaine à l'avance.</p> <p>Organisez une réunion préalable avec toutes les organisations de la société civile pour vous assurer que vos représentants sont bien préparés à représenter toutes vos priorités. Rassemblez les sources de données pertinentes, y compris les programmes de suivi piloté par la communauté et les consultations communautaires.</p> <p>Envisagez également d'organiser une réunion préalable avec le gouvernement et les responsables de la mise en œuvre afin de recueillir des informations. Avant les réunions de planification, assurez-vous que le PEPFAR connaît vos principales priorités et demandez qu'elles soient incluses dans l'ordre du jour de la réunion.</p> <p>Envisagez de dresser une liste de vos principales priorités pour les réunions d'évaluation à mi-parcours.</p> <p>Envisager d'inviter l'équipe du PEPFAR à une réunion organisée par la société civile pour discuter des priorités.</p> <p>Entrez en contact avec des groupes de la société civile internationale qui peuvent vous soutenir lors des examens. Envoyez un courriel à PEPFAR Watch pour savoir qui fait partie de la communauté internationale de la société civile.</p> <p>Demandez à l'équipe nationale du PEPFAR un retour écrit sur les recommandations que vous avez soumises.</p>
	Les responsables du GHSD-PEPFAR envoient à l'ambassadeur la recommandation d'approbation à mi-parcours de la COP23*.	
	Réunions virtuelles d'approbation de l'année 2 de la COP23 (14-28 mars, dates spécifiques par pays à annoncer)	Profitez de cette dernière occasion pour faire part de vos 5 commentaires et de toute question non résolue.

Au plus tard le 1er avril	L'examen à mi-parcours de la COP23 est achevé ; toutes les notes d'approbation ont été publiées	La société civile peut faire part de ses préoccupations concernant le processus d'examen à mi-parcours en s'exprimant lors de la réunion d'approbation. Organisez à l'avance les personnes qui seront prêtes à s'exprimer et le message que la société civile fera passer.
Avril	<div data-bbox="391 268 1122 384">Les responsables du GHSD-PEPFAR envoient la recommandation d'approbation de la POR 24 à l'ambassadeur*.</div> <div data-bbox="391 384 1122 443">Réunions d'approbation virtuelles du ROP24</div> <div data-bbox="391 443 1122 617">ROP24 achevée ; toutes les notes d'approbation émises (au plus tard le 30 avril)</div>	Profitez de cette dernière occasion pour faire part de vos réactions et de vos préoccupations concernant le processus de planification de la POR 24 en prenant la parole lors de la réunion d'approbation. Organisez à l'avance les personnes qui seront prêtes à prendre la parole et le message que la société civile partagera.
*Tous les éléments, y compris la note d'approbation signée, doivent être complétés pour être pris en considération.		

Que décideront les réunions de révision à mi-parcours du PEPFAR ?

Le cycle de planification de la COP est devenu biennal et non plus annuel à partir de la COP23. Le PEPFAR ne procède à un "examen à mi-parcours" des performances de la COP23 qu'en 2024. Le calendrier de planification du programme de la CdP a déjà été considérablement réduit à partir de 2023, passant de 14 à 18 semaines à seulement 8 à 10 semaines. Dans le même temps, les plans de la COP élaborés plus rapidement ont été étendus pour couvrir deux ans (et deux fois plus de financement) au lieu d'un an. Les réunions d'évaluation des performances à mi-parcours de la COP23 ne se dérouleront que sur environ deux à cinq jours, avec un appel d'approbation de 50 minutes concernant le résumé des orientations stratégiques 2024 (SDS) en mars, au lieu d'une semaine de réunions par pays, ce qui était la norme, ainsi que les retraites stratégiques nationales précédentes et d'autres engagements étendus des parties prenantes. Les examens à mi-parcours se termineront par l'approbation des addenda au résumé des orientations stratégiques pour la deuxième année de la COP23.

Quels outils la société civile doit-elle s'attendre à recevoir et à compléter dans le cadre de l'examen à mi-parcours ?

La révision à mi-parcours de la COP23/ROP24 débutera par la publication des lettres de niveau de planification (PLL) le 19 janvier, fournissant aux pays PEPFAR ou aux "unités opérationnelles" (OU) les ventilations budgétaires finales, les activités de planification pour l'outil d'investissement dans les systèmes (PASIT ou budgets "au-dessus du site"), les enquêtes/surveillance, la recherche et l'évaluation (SRE), l'outil d'allocation des fonds à la stratégie (FAST), l'outil de définition des objectifs (TST) seront également partagés. Les données du programme PEPFAR seront partagées dès qu'elles seront disponibles.

L'examen à mi-parcours aura-t-il un impact significatif si la mise en œuvre de la COP23 n'a pas encore réellement commencé ?

L'examen à mi-parcours prévu n'aura pas lieu à la "mi-parcours" réelle de la COP23 (à la fin de l'exercice 24) ; l'évaluation aura lieu avant que les données pertinentes sur la performance du programme de la COP23 ne soient disponibles pour éclairer l'examen. Les SDD approuvées par le PEPFAR au cours de l'exercice 24 n'ont pas non plus été publiées en ligne. Ce manque de transparence est sans précédent depuis que le développement collaboratif de la COP a commencé en 2014, et que l'accès public aux SDS a été fourni avant ou au début de chaque année fiscale. Les SDS sont la norme par rapport à laquelle l'évaluation à mi-parcours devrait normalement avoir lieu.

Pourquoi le calendrier et le processus de révision à mi-parcours du PEPFAR ne donnent-ils pas la priorité à un engagement solide avec les communautés ?

Les décisions finales concernant les investissements du PEPFAR et les approbations de la COP n'auront plus lieu au cours de réunions annuelles multi-pays en personne qui favorisaient la collaboration entre les pays et des normes solides de transparence. Au lieu de cela, les décisions techniques et politiques concernant la manière d'investir environ 5 milliards de dollars de dépenses annuelles ont été transférées au niveau des pays, qui sont des lieux où l'examen et le contrôle systématiques sont beaucoup plus difficiles, que ce soit par les communautés directement touchées ou par le personnel du siège du PEPFAR. C'est particulièrement le cas pour les populations clés, dont la sécurité est régulièrement menacée, qui font l'objet de discriminations et qui se heurtent à d'autres obstacles structurels uniques parmi les parties prenantes.

Plutôt que de fournir au PEPFAR l'opportunité critique de pivoter en réponse aux réalités du programme, aux nouvelles preuves et à la performance des exécutants, l'examen à mi-parcours pourrait devenir le pire des mondes : se précipiter sans aucune donnée de la COP23 pour guider l'évaluation et avant que les communautés n'aient eu l'opportunité de développer des recommandations basées sur des données, perdant ainsi l'opportunité de pivoter sur la base des enseignements tirés de la mise en œuvre de la COP23 - ce qui avait été la raison déclarée du PEPFAR pour passer à un calendrier de deux ans pour la COP. En conséquence, la deuxième année de mise en œuvre de la COP23-24 dans l'ensemble du PEPFAR pourrait facilement devenir une copie virtuelle de la première année, les mêmes partenaires de mise en œuvre (IP) utilisant les mêmes stratégies et les mêmes approches, même lorsqu'elles sont faibles ou peu performantes.

Les communautés méritent mieux.

Y aura-t-il une FDS à la fin de l'examen de mi-parcours ?

Seuls les pays de la ROP24 devront présenter un nouveau résumé complet de l'orientation stratégique pour l'exercice 25. Les pays participant à l'examen à mi-parcours de la COP23 ne sont tenus de soumettre qu'un addendum décrivant toute nouvelle donnée entraînant la nécessité de modifier la stratégie sur deux ans et les plans visant à répondre à tout changement de stratégie, et résumant les domaines prioritaires et les engagements de ressources pour le processus et le développement de la feuille de route pour la durabilité. L'addendum à la SDD de la COP ne comportera pas plus de 5 pages et sera ajouté à la fin de la SDD soumise au moment de l'approbation de la COP23.

Qu'a dit le PEPFAR à propos de l'examen à mi-parcours de la COP23 ?

Les orientations globales initiales du PEPFAR sur l'examen à mi-parcours et la responsabilité ne sont pas alignées sur ce calendrier [et ce processus](#). [Le PEPFAR a](#) justifié la modification des calendriers et des processus de planification de la CdP dans ses [directives de planification de la CdP/ROP de la CdP23](#), décrivant que la raison du passage à un processus de CdP de deux ans était de permettre de tirer des enseignements de la performance de la CdP23 avant de procéder à des changements. Le document d'orientation stipule ce qui suit : "À mi-parcours de la COP/ROP23 (à la fin du quatrième trimestre de l'exercice 24), toutes les parties prenantes participeront à un examen complet des progrès réalisés par les pays et mettront à jour la COP, le cas échéant. Les orientations indiquaient également que l'introduction d'un cycle de planification de la COP de deux ans au lieu d'un an en 2023 ne se ferait pas au prix d'un "sacrifice [de] la transparence et de la responsabilité". Cependant, le processus de révision à mi-parcours annoncé interviendra désormais au cours du deuxième trimestre, ce qui contredit les orientations initiales du PEPFAR. Dans sa forme actuelle, le processus de révision à mi-parcours constituerait un énorme pas en arrière en termes de transparence et de responsabilité pour le PEPFAR. Les SDD de la COP23 n'ont pas été publiées en ligne, les informations sur le budget de l'exercice 2024, les données sur la propriété intellectuelle de l'exercice 2024, les objectifs de l'exercice 2024 et d'autres communications officielles sur les plans finaux approuvés par le PEPFAR n'ont pas été partagées.

Les réunions d'examen à mi-parcours de janvier et février signifient qu'aucune donnée sur la mise en œuvre du premier trimestre ne sera disponible - même pour les équipes nationales du PEPFAR - avant que les examens ne soient terminés, en raison des longs retards dans le déblocage des fonds de l'exercice 24 par le Congrès.

Le PEPFAR prend-il au sérieux les préoccupations des communautés ?

Les préoccupations de la société civile ont été systématiquement et constructivement soulevées depuis que les changements de la COP23 ont été annoncés en 2022. Malheureusement, ces préoccupations n'ont pas été sérieusement prises en compte. Les détails du processus de révision à mi-parcours n'ont été annoncés que le dimanche 24 décembre 2023, [à propos d'un processus qui devait démarrer trois](#) semaines plus tard, le 17 janvier 2024. Le PEPFAR a publié sa [révision à mi-parcours de la COP23 et le manuel de la ROP24](#) le 12 janvier 2024.

Comment ce processus et ce calendrier à mi-parcours, qui ont été mis à la disposition des communautés la veille de Noël, et qui contredisent eux-mêmes la raison d'être des changements décrits dans 2023, peuvent-ils favoriser un engagement significatif des adultes et des enfants vivant avec le VIH, des populations criminalisées et des personnes exposées à un risque disproportionné d'infection par le VIH ? La planification de la COP n'a jamais été parfaite avant 2023, mais elle présentait une caractéristique unique à chaque étape : les communautés avaient plus qu'un simple siège à la table - elles avaient la possibilité que leurs recommandations soient prises en compte et examinées sérieusement. L'engagement communautaire n'était pas un simple exercice de vérification des cases. Les dirigeants du PEPFAR s'attendaient à ce que les données et les recommandations des communautés soient traitées avec humilité et respect.

Avec seulement deux à cinq jours de réunions, avant même que le PEPFAR ne dispose de données pertinentes, et sans fournir les accords de référence (les SDD) aux participants en temps voulu, les prochaines réunions sur la responsabilité à mi-parcours s'orientent vers un engagement pour la simple raison de l'apparence.

Étant donné que le nouveau processus est extraordinairement comprimé et qu'il interviendra avant que les données de mise en œuvre de la CdP de l'exercice 24 ne soient disponibles, il est à craindre que le processus de responsabilisation à mi-parcours au niveau national n'aboutisse pas à un engagement solide et fondé sur des données dans la riposte au VIH financée par le PEPFAR. Les communautés qui sont souvent confrontées aux plus grands défis en matière d'engagement, telles que les populations criminalisées, les communautés rurales, les jeunes et les soignants de nouveau-nés séropositifs ou exposés au VIH, seront les plus désavantagées par ces changements.

Comment le PEPFAR pourrait-il garantir un engagement communautaire significatif ?

En choisissant cette approche, le PEPFAR a donné la priorité à la rapidité plutôt qu'à l'impact. Bien que le PEPFAR ait affirmé qu'il ne compromettrait pas l'engagement significatif de la société civile, sans normes détaillées et applicables pour un tel engagement, ces changements auront pour effet de permettre aux équipes nationales de diminuer ou de soumettre les recommandations et les preuves de la société civile, la majorité des décisions relatives aux objectifs, au budget et à la stratégie étant finalisées sans consultation sérieuse. Nous recommandons au PEPFAR

Prolonger le calendrier de l'évaluation à mi-parcours d'au moins deux mois, jusqu'au 31 mai 2024, afin de garantir un engagement solide et significatif de la société civile qui puisse se traduire par un impact sur le programme et inclure une réunion d'engagement des partenaires multi-pays prévue en personne avec la haute direction du PEPFAR avant que les décisions relatives à l'évaluation à mi-parcours ne soient prises ;
L'évaluation à mi-parcours doit générer des addenda aux SDD dans tous les domaines du programme.
et supprimer la limite arbitraire de 5 pages ;
exiger que les équipes nationales répondent par écrit à toutes les recommandations formulées par les communautés ;
exiger que les projets d'addenda aux SDD soient communiqués à la société civile pour qu'elle prenne des mesures supplémentaires avant de les soumettre ; et
Inclure dans les FDS des mises en garde ou une formulation provisoire permettant d'apporter des modifications ultérieures en fonction du pays.

Que recommandent les communautés ?

Cette [lettre de soutien de la communauté](#) à l'ambassadeur John Nkengasong appelle à des améliorations immédiates du processus actuel et s'exprime [en](#) réponse à ce recul en matière de transparence et de responsabilité. Veuillez ajouter votre soutien : [signez ici](#).

Vous avez besoin d'aide pour participer de manière significative ? Contactez-nous à l'adresse info@pepfarwatch.org.



S'IMPLIQUER DANS PEPFAR WATCH

Si vous avez besoin d'aide pour [formuler vos demandes](#) et élaborer un plan de plaidoyer pour influencer ou surveiller le PEPFAR, envoyez-nous un courriel à l'adresse suivante : info@pepfarwatch.org.

À propos de PEPFAR Watch

PEPFAR Watch est un réseau croissant d'organisations de la société civile, d'organisations non gouvernementales, d'activistes et d'analystes de données qui travaillent ensemble pour assurer une plus grande responsabilité du PEPFAR envers les communautés qu'il sert. Ensemble, nous influençons les politiques et les pratiques du PEPFAR au niveau du siège, et nous suivons et influençons les plans, les programmes et les budgets au niveau national, afin de garantir que la plus grande source de financement de la riposte mondiale au VIH soit utilisée de la meilleure façon possible. Les membres du réseau fournissent également une assistance technique aux militants et aux organisations désireux d'influencer et de contrôler le PEPFAR.

Les membres de PEPFAR Watch comprennent HEPS-Uganda, ICW East Africa, Tanzania Key and Vulnerable Populations Forum (KVP-Forum), Global Black Gay Men Connect (GBGMC), Médecins Sans Frontières (MSF), MPact Global Action for Gay Men's Health and Rights, O'Neill Institute for National and Global Health Law, Treatment Action Campaign (TAC), Treatment Action Group (TAG), Uganda Key Population Consortium (UKPC), Foundation for AIDS Research (amfAR), AVAC, Coalition Plus, Kenya Key Population Consortium (KKPC), Sexual Minorities Uganda (SMUG), Center for Development of People (Malawi), Gays and Lesbians of Zimbabwe (GALZ), Mozambican AIDS Treatment Access Movement (MATRAM) et Lambda Mozambique.

À propos de Health GAP

Health GAP est une organisation internationale de plaidoyer dont l'objectif est de veiller à ce que toutes les personnes vivant avec le VIH aient accès à des médicaments abordables qui les maintiennent en vie. Notre équipe associe un travail politique pragmatique à une action de terrain audacieuse afin d'obtenir un accès équitable aux traitements, aux soins et à la prévention pour les personnes vivant avec le VIH et affectées par le virus dans le monde entier. Nous sommes déterminés à éliminer les obstacles à l'accès universel à des médicaments vitaux abordables pour les personnes vivant avec le VIH/sida, en tant que clé d'une stratégie globale visant à lutter contre la pandémie de sida et, à terme, à l'enrayer. Nous pensons que le droit humain à la vie et à la santé doit prévaloir sur les profits excessifs de l'industrie pharmaceutique et sur l'expansion des droits de brevet.

Pour rester dans la boucle et avoir [l'occasion d'apprendre comment](#) influencer et suivre les programmes du PEPFAR, [inscrivez-vous à la liste de diffusion de PEPFAR Watch](#).

Nous avons également un [groupe Facebook](#) pour la société civile intéressée et [participant au](#) processus PEPFAR, envoyez-nous une demande de participation. Nous avons également lancé récemment un site web ! Visitez [PEPFAR Watch](#) pour les COP du peuple des années précédentes, les nouvelles, et une section réservée aux membres avec de nombreuses autres ressources.